

## Bujumbura rejette d'avance tout résultat de la session en cours à Arusha

@rib News, 25/10/2018 Source Xinhua Burundi : les résultats de la 5<sup>ème</sup> session du dialogue interburundais en cours à Arusha "n'engageront que les participants" (gouvernement) Les résultats de la 5<sup>ème</sup> session du dialogue interburundais en cours à Arusha "n'engageront que les participants", a déclaré jeudi à Bujumbura M. Prosper Ntahorwamiye, secrétaire général et porte-parole du gouvernement du Burundi.

M. Ntahorwamiye s'exprimait sur les ondes de la radio associative Isanganiro en l'ouverture, sans la présence des dirigeants du gouvernement burundais, de la cinquième et dernière session du dialogue externe interburundais ouverte jeudi matin à Arusha (nord de la Tanzanie) par Benjamin William Mkapa, facilitateur dans ce dialogue et ancien président de Tanzanie. Le gouvernement burundais, a-t-il affirmé, reconnaît avoir reçu tardivement la lettre de la Facilitation régionale pendant sa correspondance demandant le report de cette session ; mais que la facilitation n'a pas répondu aux doléances soumise par le gouvernement burundais. M. Ntahorwamiye a fait remarquer que cette lettre écrite le 23 octobre 2018, réceptionnée le 24 octobre au ministre burundais des Affaires étrangères et dont une copie est parvenue au secrétariat général du gouvernement burundais, n'a pas répondu aux questions posées par le gouvernement. "Comme le mois d'octobre est considéré au Burundi comme une période de deuil suite aux commémorations des anniversaires de la mort du héros de l'indépendance, le prince Louis Rwagasore, et du héros de la démocratie, le président Melchior Ndadaye, le gouvernement burundais avait demandé à la Facilitation de reporter les dates de cette 5<sup>ème</sup> session du dialogue interburundais. Ensuite, le gouvernement burundais avait proposé qu'il y ait un ordre du jour clair et net pour cette session, "À ça n'a pas été fait", a-t-il laissé entendre. En effet, a-t-il expliqué, le gouvernement burundais avait proposé à la Facilitation qu'il soit inscrit sur l'ordre du jour de cette session les modalités pratiques de mise en application de la feuille de route vers les prochaines élections burundaises de 2020, telle que convenue le 3 août dernier au chef-lieu de la province de Kayanza (nord) par les leaders des partis politiques. Par ailleurs, a-t-il ajouté, le gouvernement burundais déplore que la Facilitation n'ait pas satisfait à une requête portant sur la précision de la liste des invités à cette session du dialogue interburundais. Là aussi, a-t-il insisté, on n'a pas eu d'échos. "En résumé, la Facilitation n'a pas encore fait suite aux trois propositions que le gouvernement burundais lui avait soumises jusqu'aujourd'hui, du moins d'une façon formelle. Car, la lettre que nous venons de réceptionner, est celle du ministre des Affaires étrangères de la République Unie de Tanzanie, qui, lui aussi, rapporte ce que le Facilitateur lui aurait dit. J'utilise la forme conditionnelle parce que je n'ai pas de preuves ; mais la lettre le stipule ainsi", a-t-il indiqué par ailleurs. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> session du dialogue externe interburundais d'Arusha, le facilitateur Mkapa a indiqué qu'il a été difficile pour la facilitation de faire un autre report de cette session suite aux observations d'hôtes tels qui avaient été faites et aux invitations qui avaient été envoyées. L'ex-Mkapa a ajouté que dans la perspective des prochaines élections burundaises de 2020, la Facilitation régionale dans le dialogue interburundais va proposer une feuille de route y relative en tenant compte des propositions faite le 3 août dernier à Kayanza par une partie de la classe politique burundaise et en considérant également les propositions qui auront été émises par les participants à cette 5<sup>ème</sup> session en cours à Arusha. Une telle synthèse, a conclu M. Mkapa sera soumise à un futur sommet des chefs d'Etat de la Communauté Est-Africaine (CEA) qui sont les parrains politiques de ce processus burundais de paix placés sous l'égide de cette organisation régionale africaine. Créée en 2000, la CEA est actuellement composée de six États ci-après : Burundi, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Rwanda et Soudan du Sud.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});